PRIX DE L'ABONNEMENT
Edition Quotidienne.

	12 Mois	6 Mois	3 Mois	1 Mois
POUR LES ETATS-UNIS	$12.00	$6.00	$3.00	$1.00
POUR L'ETRANGER	$15.15	$7.55	$3.75	$1.30

Les abonnements se soldent invariablement d'avance.

Le Numéro Cinq Sous

PRIX DE L'ABONNEMENT
Edition Hebdomadaire.

	12 Mois	6 Mois	3 Mois	1 Mois
POUR LES ETATS-UNIS	$3.00	$1.50	$1.00	75 cts
POUR L'ETRANGER	$4.00	$2.05	$1.35	$1.05

Les abonnements datent du 1er et du 15 de chaque mois

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

POLITIQUE, LITTERATURE. — PRO ARIS ET FOCIS — SCIENCES, ARTS.

1er Septembre 1827. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 26 JANVIER 1911 84ème Année.

DROIT D'ASILE.

C'est un épisode curieux de l'histoire du "Droit d'asile" qui devient de se produire en Angleterre. Ce droit, qui peu à peu sort du droit et devient presque préhistorique, est très ancien. Dans les temps de violences quotidiennes, on considérait comme chose bonne que certains lieux protégés, soit par la force, soit par la vénération religieuse qui s'y attachait, servissent d'asile aux persécutés " et aussi aux persécuteurs," à la victime " et aussi au criminel." Et il a dû arriver souvent que criminel et victime, l'un fuyant l'oppresseur, l'autre inquiet des représailles que son acte oppressif pouvait entraîner, se trouvassent nez à nez dans la même ville de protection et fussent forcés de se réconcilier ou d'en avoir l'air, ce qui, du reste, était précisément le but de l'institution.

C'est ainsi que les juifs avaient six villes de refuge, trois d'un côté du Jourdain, trois de l'autre. C'est ainsi qu'en Grèce les temples, les autels et les tombeaux étaient lieux d'asile. D'après la tradition, Rome naissante, la Rome de Romulus, fut lieu d'asile, ce qui revient tout simplement à dire que Romulus appela à lui tous les hommes de la contrée qui avaient quelque mauvaise affaire. Dans les temps plus rapprochés, le palais des empereurs romains, les statues des dieux, les aigles des légions étaient lieux d'asile. Au moyen âge, le palais des papes, les palais des évêques et les couvents avaient ce même caractère. En France, de plus, le palais du Roi, les hôtels des ambassadeurs et la maison du grand-prieur de l'ordre de Malte étaient asiles. C'est ainsi que le "Temple", à Paris, maison du grand-prieur, étant lieu d'asile, Rousseau, quoique sous le coup d'un décret du Parlement, put y séjourner librement, du reste avec connivence du gouvernement, pendant quelques semaines, en 1765.

Le droit d'asile, "comme droit," n'existe plus, que je sache, nulle part. Mais, depuis une époque très indéterminée, mais que l'on peut, je crois, placer sans risque d'erreur aux alentours de 1790 l'Angleterre est devenue lieu d'asile pour tous les réfugiés politiques de tous les pays du monde.

A vrai dire, il y a plusieurs pays qui, pendant le cours du dix-neuvième siècle, ont eu plus ou moins ce caractère. Il faut citer, avec l'Angleterre, la Belgique et la Suisse. Même, si l'on remontait, il faudrait citer la Prusse sous Frédéric II. Frédéric, qui était hanté du souvenir de Louis XIV, voulait s'entourer de tout ce qu'il pourrait attirer à lui d'illustres Européens. Or, un moyen c'était de promettre sa protection à tous ceux qui avaient des difficultés dans leur pays. Et c'est comme cela qu'il eut auprès de sa personne Maupertuis, La Beaumelle, Voltaire, bien d'autres restés moins illustres, et qu'il désira avoir Rousseau, lequel préféra l'Angleterre, avec raison, encore que cela ait mal tourné.

Mais ce ne fut que pendant le règne de Frédéric II que la Prusse eut, "un peu", ce caractère de lieu d'asile.

Pour l'Angleterre, la Belgique et la Suisse, ce fut permanent depuis la Révolution française jusqu'à nos jours. Un jour, étant accueilli dans un petit banquet amical à Bruxelles, je ne manquai pas de dire à l'instant des toasts : "Il est entendu que "tout homme a deux pays : le sien et puis la France"; mais il y a une autre chose qu'il faut savoir et que, du reste, l'on sait très bien, c'est que tout Français, étant exposé à être exilé pour opinions politiques et généralement pour celles qu'il n'a pas, tout Français a trois pays : le sien, la Suisse et la Belgique, ces derniers étant ceux où généralement il ne va jamais, mais où il y a des chances qu'il aille, content, du reste, quand il entrevoit cette perspective d'y retrouver, et très bien parlée, la langue qu'il parle et la plupart, les meilleures, des habitudes de vie qu'il a prises". On trouva que toute l'histoire du dix-neuvième siècle me donnait raison.

Mais, de ces trois pays, c'est l'Angleterre encore qui fut le lieu d'asile, je ne dis pas le plus hospitalier, mais le plus large, le plus démesurément....mettons le plus "immesurément", tolérant. Comme entre le crime de droit commun et le crime politique il y a des différences, certes, mais de ces différences qui, "quelquefois", se confondent un peu et deviennent presque indiscernables "comme les nuances du cou de la colombe", l'Angleterre prit l'habitude d'accueillir et de ne pas rendre les hommes réfugiés chez elle dont le crime avait quelque chose de politique, une vague couleur politique, ou un subtil parfum politique, ou un rien enfin qui avait un lointain parentage avec les affaires politiques. Et cela lui fit une position particulière, qui du reste n'était point moralement blâmable, entre les nations européennes.

Comme M. Desmoulins l'a fort bien remarqué, l'Angleterre tient très fortement à cette position. Elle a renversé le plus populaire et peut-être le plus grand de ses ministres du dix neuvième siècle pour ne pas renoncer à cette tradition ou plutôt pour ne pas admettre qu'on tempérât la force de cette tradition et qu'on la réglementât.

Il en est résulté que Londres est devenu la capitale de l'anarchie et, si je puis ainsi dire, le quartier général des "sans-quartier", comme aussi la patrie des sans-patrie.

Cela ne pouvait pas aller sans inconvénient, à un moment donné, pour l'Angleterre elle-même. On l'a bien vu ces jours derniers quand, quelques anarchistes ayant tué un policeman, et ayant fait, pour ne pas être arrêtés, ce qu'on appelle pour toute l'Europe "leur fort Chabrol", on a dû — peut-être en y mettant un peu de magnificence — mobiliser un corps d'armée pour faire sauter le fort Chabrol. Qui sème le vent récolte la tempête. Comme Bridoison le sait bien, il faut toujours amender tous les proverbes ; et je dirai plutôt : "Qui hospitalise le vent met la tempête dans sa maison."

Un écrivain très ingénieux et du reste bien informé, M. Hugues Leroux, donne de ce fait, j'entends du déploiement extraordinaire, extra-historique, des forces militaires que l'on a fait dans ces circonstances, une explication très intéressante, très topique et je dirais très jolie, si en pareille chose le mot n'était pas un peu scandaleux. Il dit ceci en substance : Les bandits de Houndsdicht ont été exécutés extraordinairement, solennellement, royalement, impérialement, non pas tant parce qu'ils avaient assassiné un policeman, que parce qu'ils avaient "violé le pacte, violé le traité". On leur a fait la guerre comme à une nation, parce qu'ils étaient dans la situation d'une nation qui viole un traité. Il existe en effet, en Angleterre, un pacte entre les malfaiteurs européens et le gouvernement anglais. Le gouvernement anglais leur dit : " Nous vous protégerons ; nous ne vous livrerons "jamais" ; en retour, vous conspirerez contre toutes les nations contre lesquelles il vous plaira d'en user ainsi ; mais vous ne toucherez "jamais" ni à un de nos gouvernants, ni à un de nos magistrats, ni à un de nos agents de police et gardiens de l'ordre. Est-ce accepté ?—C'est accepté." Il s'ensuit de cette convention que quand un anarchiste tue un policeman, il ne fait pas que tuer un policeman ; ce ne serait rien ; du moins ce ne serait qu'un détail ; il viole le pacte, il rompt le traité, il foule aux pieds la convention qu'il a signée avec l'empire de la Grande-Bretagne, de l'Irlande et des Indes. Dès lors, ce n'est pas une opération de police que l'on mène contre lui, c'est la guerre qu'on lui fait, c'est la grande guerre. Il y faut les fusils, il y faut les canons ; il y faut les canons, il y faut l'incendie. Cela pour montrer aux autres signataires du traité de Londres qu'il faut respecter les traités.

L'explication est ingénieuse, humoristique et, en cela, elle plaira aux Anglais et je crois très fort qu'elle contient une âme de vérité, comme disait Spencer.

Cependant, il est à croire que, de pareils faits intervenant dans l'histoire et selon toutes les règles, ce me semble, de la logique historique, les Anglais pourraient bien finir par en avoir assez de leur hospitalité écossaise et de leur traité anglo-anarchique. C'est ma règle—on peut s'en souvenir —parce que je n'admets pas que les peuples étrangers donnent des conseils à la France sur ses affaires intérieures, de ne jamais donner de conseils aux peuples étrangers sur les affaires de leur domestique ; mais à titre de théorie générale, je puis bien dire qu'il y a entre les peuples une certaine solidarité anticriminelle, qu'il faut certainement accueillir et protéger tous les réfugiés politiques, tous les réfugiés qui, en vérité et en bons sens, sont des politiques, mais que les anarchistes avérés, que les anarchistes qui sont anarchistes par tout pays, ne doivent être accueillis par aucun pays organisé en société, puisqu'ils ne veulent d'aucune société nulle part ; que, particulièrement, le criminel qui n'est qu'un pur et simple criminel de droit commun, masqué d'un prétexte politique ou d'une appellation politique, ne doit, quelque masque qu'il ait pris, être bien venu ni bien voulu nulle part. Il faudrait, un peu, ne pas, sous prétexte de politique, hospitaliser de simples gredins.

Victor Hugo a un beau vers sur le droit d'asile :

O forêts ! Bois profonds ! Solitudes ! [Asiles !

C'est bien dit ; pour les purs et simples scélérats, les forêts, les bois profonds et les solitudes sont précisément les seuls lieux d'asile qui soient d'emploi.

Emile FAGUET
de l'Académie française.

DEPECHES Télégraphiques

EN ESPAGNE.

Madrid, 25 janvier — Le gouvernement espagnol déposera prochainement au Parlement un projet de loi visant à la réglementation des associations religieuses.

—o—

Mort d'un savant allemand.

Berlin, 25 janvier—M. Emile Munsterberg, frère du professeur Hugo Munsterberg, de l'Université Harvard, est mort aujourd'hui à Berlin.

En 1904 le défunt avait fait une tournée de conférences aux Etats-Unis.

—o—

La traversée du détroit de Floride en aéroplane.

Key West, Fde, 25 jan — En raison du vent violent qui soufflait aujourd'hui sur le détroit de Floride, l'aviateur McCurdy n'a pas tenté son envolée. Il est néanmoins déterminé à courir les risques de l'entreprise, et prendra son vol pour la Havane, sitôt que le temps le permettra. Il sera accompagné dans la traversée par le contre-torpilleur "Paulding" qui a été chargé par le gouvernement de lui porter secours en cas d'accident. Si tout va bien McCurdy compte atterrir au Camp de Columbia, à proximité de la Havane.

—o—

Criminels graciés.

Nashville, Tenn., 25 janvier — Du 23 décembre 1910 au 24 janvier, le gouverneur Patterson du Tennessee, a gracié 173 condamnés dont plusieurs purgeaient des sentences pour meurtre.

—o—

Explosion dans une mine.

Wilkesbane, Pie., 25 janvier— Six ouvriers ont été mortellement blessés, aujourd'hui par une explosion survenue dans la mine No 10 de la Pensylvania Coal Company.

A l'heure actuelle les galeries de la mine sont en feu.

—o—

La situation au Portugal.

Lisbonne, 25 janvier. — Une opposition assez vive commence à se manifester dans les provinces contre le gouvernement provisoire, et dans certaines localités des troubles sont à redouter. A Leira, une ville d'une certaine importance, située à 110 kilomètres de Lisbonne, un prêtre catholique du nom de Fariat, a été arrêté sous l'inculpation d'avoir incité les soldats à la révolte.

De nombreux monarchistes ont été mis en jugement ces jours derniers et condamnés à l'exil.

La Grande Bretagne, l'Italie et d'autres grandes puissances ont fait des représentations au gouvernement portugais au sujet des propriétés des ordres religieux saisies après la révolution. Ces puissances réclament au nom de leurs nationaux dont plusieurs ont été lésés. Il est probable que le gouvernement s'inclinera devant ces protestations et restituera les biens appartenant à des ordres religieux étrangers.

—o—

La Chambre se prononcera mardi sur la question de l'Exposition.

Washington, 25 janvier — La question de l'Exposition sous une forme simplifée sera définitivement posée à la Chambre mardi prochain, et cette assemblée décidera à laquelle des deux villes—la Nouvelle-Orléans ou San Francisco—sera conféré l'honneur de tenir l'Exposition Universelle qui, en 1915, doit célébrer l'achèvement du Canal de Panama.

Cette décision a été prise aujourd'hui par la Commission des Règlements après une nouvelle manœuvre des Californiens visant à faire ouvrir la discussion immédiate à la Chambre sur le projet de loi Kahn.

Le vote de la Chambre, mardi, aura lieu à l'appel nominal ; les congressistes qui seront en faveur du grand port du Pacifique répondront "San Francisco", ceux qui seront en faveur de la Métropole du Golfe, répondront "Nouvelle-Orléans". La ville ayant obtenu la majorité aura le droit de soumettre le projet de loi qui lui conviendra lequel sera immédiatement discuté par la Chambre.

Si c'est la Nouvelle Orléans qui l'emporte les congressistes louisianais présenteront le projet Estopinal, sur lequel un rapport favorable a été rendu par la Commission des Arts Industriels et des Expositions. Si c'est San Francisco les californiens présenteront le projet Kahn, appuyé d'un rapport favorable de la Commission des affaires Etrangères.

—o—

Elections de sénateurs.

Montgomery, Ala., 25 jan — L'Hon. John H. Bankhead a été réélu aujourd'hui sénateur fédéral par l'assemblée générale de l'Alabama.

Trenton, N. Jersey, 25 jan — Le gouverneur Woodrow Wilson a remporté aujourd'hui sa première victoire sur l'ancienne organisation démocratique de cet état en réussissant à faire élire M. James E. Martine, de Plainfield, aux fonctions de sénateur des Etats-Unis, en remplacement de M. John Kean, républicain.

Le parti démocrate régulier avait opposé à la candidature de M. Martine celle de M. James Smith, un des principaux leaders de ce parti.

Dover, Del., 25 janvier— M. Henry A. Dupont, républicain, a été réélu sénateur des Etats Unis aujourd'hui par l'Assemblée législative du Delaware.

Madison, Wisc., 26 janvier— Le sénateur La Follette a été réélu aujourd'hui à une très forte majorité par la Législature du Wisconsin.

—o—

Testament de M. Paul Morton.

New York, 25 janvier. — Le testament de M. Paul Morton, président de la compagnie d'assurances sur la vie "Equitable" a été ouvert aujourd'hui.

Le défunt lègue toute sa fortune, dont le montant n'est pas indiqué, à sa veuve Mme Lillie C. Morton.

—o—

PRENNENT CONNAISSANCE

De Ce Qui Donne Santé, Bonheur et Longue Vie

Cette histoire merveilleuse racontée par des milliers et des milliers d'hommes et de femmes de toutes les classes de la société qui ont éprouvé les effets bienfaisants du grand tonique stimulant, le Duffy's Pure Malt Whiskey, est des plus intéressantes et les trois vieillards que vous voyez là lisant, démontrent par leur vigueur et leur air de contentement le grand bien qu'il leur a fait. The Duffy Malt Whiskey Co., Rochester, N. Y.

L'inauguration du gouverneur Hooper.

Nashville, Tenn., 25 Janvier — Benjamin W. Hooper, qui était à la tête du ticket républicain de cet Etat en Novembre dernier, mais qui obtint l'appui de milliers de votants de différentes affiliations politiques a été inauguré gouverneur du Tennessee aujourd'hui.

Il a commencé son discours d'inauguration en demandant que la lutte politique prenne fin au Tennessee.

La cérémonie a eu lieu à l'Auditorium Ryman et non au Capitole, pour permettre aux milliers de citoyens qui sont venus à Nashville pour y assister, de pénétrer dans l'enceinte.

Des membres du Sénat d'Etat, de la Chambre des Représentants, de la Cour Suprême et le comité inaugural occupaient des sièges sur la scène.

Le gouverneur qui se retirait, M. R. Patterson, a prononcé un petit discours d'adieu quand le premier juge J. K. Shields, eût fait prêter le serment d'office au gouverneur Hooper.

—o—

Obsèques de David Graham Phillips.

New York, 25 janvier — Les funérailles de David Graham Phillips, qui est mort à l'Hôpital Bellevue un peu avant minuit des suites d'une blessure infligée par la balle d'un assassin, auront lieu, a-t-il annoncé ce matin, à l'église Episcopale Protestante de la Transfiguration, connue de beaucoup comme "The Little Church Around the Corner". La cérémonie sera faite par le Rév. Dr George C. Houghton, pasteur de la petite église qui depuis son établissement est consacrée à l'usage des artistes et des écrivains.

La mort de M. Phillips est survenue si avant dans la nuit que nombre de ses collègues en littérature et en affaires ne l'ont apprise que ce matin. La triste nouvelle les a vivement peinés et ils ont unanimement exprimé le regret qu'il eut été tué au début d'une carrière déjà si brillante.

—o—

FAUX BILLETS.

Washington, 25 jan — Les officiers du service secret viennent de découvrir qu'un nouveau billet de banque contrefait, de la Banque Nationale des Marchands, de Providence R. I., est en circulation. Il porte la lettre "B" de la série de 1902, le chiffre V113,529 de la trésorerie et le portrait de l'ex-Président McKinley. Deux Italiens arrêtés à Taylor, Pie., avaient sur eux 118 de ces billets.

—o—

Jackson Brewing Co.
PURE FOOD BEER

L'intolérance de la Prohibition est du même genre et de la même sorte que l'intolérance du Puritanisme. Les deux sont aussi opposés à la liberté que les ténèbres le sont à la lumière. Leur sentiment ardent est inspiré par ce principe de bigoterie tyrannique, qui voudrait imposer ses règles à tous les hommes, et agit constamment d'une manière ou d'une autre contre ceux dont une vigilance éternelle est la seule sauvegarde. Nous engageons ceux qui aiment trop la liberté pour en abuser à se méfier de la Prohibition.

Essayez Notre Bière Bohemian

JACKSON BREWING CO., rues Decatur et Jefferson
Lawrence Fabacher, Président. Adolph Dumser, Vice-Prés.
Gus. Oertling, Sec. Trés. Jos. Meicher, Surintendant.
Nous Vous Invitons à Visiter Notre Brasserie.

28—fév 12m—dim jeu

LES MEILLEURS PIANOS
Vendus sur Paiements Faciles au Mois ou à la Semaine.
Votre vieux piano pris en échange.

GRUNEWALD
MUSIQUE ET INSTRUMENTS DE MUSIQUE.
735 RUE DU CANAL.

TRENTE-NEUVIEME RAPPORT ANNUEL
—DE LA—
TEUTONIA INSURANCE COMPANY,
DE LA NOUVELLE-ORLEANS, LNE,
Pour l'Année Finissant le 31 Décembre, 1910.

Primes Reçues—		
Sur risques d'incendie	$1,201,174.88	
Sur risques de mer	6 602 39	
Sur risques de rivière	10,712.49	
	$1,218,489.76	
Ajouté primes non gagnées de 1909	507.345.13	
	$1,725.834.89	
Déduire primes non gagnées de 1910	565.407 87	
	$1,160.427.02	
Déduire :		
Pertes d'incendie payées	$409.326.52	
Pertes de mer payées	8,059.92	
Pertes de rivière payées	2.562.64	
Primes remises	201,366.04	
Réassurance	125.503.34	
Commissions	208,914 95	
Taxes et licences, dépenses générales et d'agence, et profits et pertes, moins intérêt reçu	$5,966.11	
Dépréciation en actif	9.068.00	
	$1,045,267.56	
Pertes non réglées et non payées	65,460.00	
		1,110.727.56
Profit net		$49.699 45

ACTIF.

Bons des Etats-Unis	$57,500.00
Bons de la ville de la Nouvelle-Orléans	437.500.00
Bons de levées de la Louisiane	106.500.00
Bons de chemins de fer, banques et autres actions	154 050.00
Primes en cours de collection	123 477.93
Propriétés foncières	73 000.00
Comptant en banques	86 501 74
Intérêt augmenté	9.174.16
	$1,044.703.83

PASSIF.

Fonds capital	$250.000.00
Fonds de surplus	152.715 96
Intérêt de dividende non payé	1.120.00
Réservé pour primes non gagnées	563,407.87
Réservé pour pertes non réglées et non payées	65,460.00
Réservé pour toutes autres responsabilités	10.000.00
	$1,044,703.83

Le rapport ci-dessus est une copie vraie et correcte des livres de la compagnie.
Nouvelle-Orléans, Lne, 14 Janv, 1911.
ALBERT P. HOLL, Président.
FRANK LANGBEHN, Secrétaire.

Assermenté et souscrit devant moi, ce quatorzième jour de Janvier, A. D. 1911.
19 jan—1m—jeu dim
JOHN LEGIER, JR., Notaire.